



Saisonnier - Ouvrier DFCI - H/F (2018-0269)

Métier	TRAVAUX EN ESPACE NATUREL
Type de contrat	CDD
Durée du contrat	2 mois
Niveau de diplôme	BEP / CAP
Niveau d'expérience	Débutant / 1ère Expérience
Pays	France
Région	Provence-Cote d'Azur
Département	ALPES MARITIMES (06)
Ville	MOUANS-SARTOUX

Présentation de l'entreprise

Acteur majeur de la filière forêt-bois, premier gestionnaire d'espaces naturels en France l'Office national des forêts (ONF) assure la gestion de près de 10 millions d'hectares de forêts publiques (forêts de l'Etat et des collectivités) en métropole et outre-mer. L'ONF mobilise 40% de l'approvisionnement en bois utilisés par la filière (450.000 emplois).

Etablissement Public Industriel et Commercial employant près de 9500 personnes, l'ONF poursuit son développement et recherche sur l'ensemble du territoire des compétences pour faire face à un fort renouvellement générationnel. Il diversifie ses recrutements au travers de différentes sources : concours, accueil d'apprentis et d'alternants, recrutement de managers et d'experts en CDI.

Descriptif du poste

L'agence DFCI (Défense des Forêts contre les Incendies) propose des CDD saisonniers

PATROUILLES DE PRÉVENTION DES FEUX DE FORETS

Activités : participer avec le personnel permanent aux missions :
de prévention,
surveillance,
information
sensibilisation du public,
assurer des patrouilles de surveillance et d'intervention dans des véhicules 4x4 d'intervention sur les feux de forêts.

Formation d'adaptation à l'emploi saisonnier assurée avant le début du contrat.

Caractéristiques du poste:

Salaire SMIC : 1 498,47 € brut mensuel (plus prime de panier le midi).

Horaire collectif : 39h et Travail en rythme 4 jours travaillés 2 jours de repos donc travail week-end et jours fériés.

CDD saisonnier à terme imprécis du 2 juillet 2018 au 31 août 2018 (les dates de début et de fin peuvent être décalées en fonction de la durée de la saison estivale).

Postes à pourvoir dans le département des ALPES MARITIMES à la base de Mouans Sartoux.

Profil recherché

Conditions d'accès : ETRE MAJEUR ET PERMIS B VALIDE (AU MOINS 2 ANS)

Capacité à utiliser les engins d'intervention de type véhicules incendie 4x4 ;

Travail extérieur soumis aux aléas climatiques en période estivale ;

Interventions sur des incendies de forêt ;

Attrait pour le travail en équipe (les ouvriers forestiers saisonniers travaillent au sein d'équipes de 10 à 20 personnes environ, dirigées par un encadrant) ;

Pour cette activité de surveillance, il est indispensable que les personnels saisonniers disposent de:

Qualités d'écoute et de synthèse

Capacités d'orientation en milieux naturels

Bonne élocution

Ils sont appelés à intervenir fréquemment sur un réseau radio.

Permis B exigé (minimum 2 ans) : les ouvriers forestiers saisonniers peuvent être appelés au cours de leurs missions de surveillance, à conduire très exceptionnellement des véhicules d'intervention 4x4, sur des routes et chemins forestiers accidentés.

Retrouvez toutes nos offres sur l'espace carrière :
<http://www.onf.fr/onf/sommaire/metiers/postuler/postuler/@@index.html>